



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV<sup>®</sup>](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# **Corrigé du sujet d'examen - CAP ECP - EP1 - Techniques esthétiques - Session 2015**

---

## **Correction des Consignes EP1-EP2-EP3 du CAP Esthétique**

---

**Diplôme :** CAP Esthétique

**Session :** 2015

**Durée :** 3h30 pour EP1, 30 min pour EP2, 3h pour EP3

**Coefficient :** 7 pour EP1, 3 pour EP2, 4 pour EP3

### **Correction des épreuves**

#### **EP1 : Techniques Esthétiques**

Cette épreuve comporte deux parties : une rédaction de fiche diagnostic, conseil (FDC), suivie de la réalisation de techniques esthétiques.

##### **Partie 1 : Fiche Diagnostic, Conseil (FDC)**

Le candidat dispose de 30 minutes pour rédiger une fiche diagnostic concernant les caractéristiques et les besoins du modèle. Les éléments de la FDC doivent être clairs, précis, et démontrer une bonne compréhension des besoins esthétiques du modèle. Les erreurs courantes incluent le manque de détails dans l'analyse ou des conseils non adaptés.

##### **Partie 2 : Techniques Esthétiques**

Le candidat doit réaliser une série de techniques esthétiques sur un modèle féminin présentant certaines caractéristiques.

Les points importants à vérifier sont :

- Maquillage du visage conforme
- Aisselles, maillot, jambes, bras et sourcils non épilés (longueur minimum 2 mm)
- Mains et pieds avec ongles non manucurés et vernis
- Absence de piercings

Des pénalités s'appliquent en cas de non-respect de ces critères, comme suit :

- Zone à épiler sans poil : 0 au résultat de cette zone (-4 pts)
- Sourcils épilés : 0 au résultat de l'épilation des sourcils (-4 pts)
- Visage non maquillé : note pour le démaquillage divisée par 2 (note sur 2,5 au lieu de 5 pts)
- Ongles non vernis : 0 au démaquillage des ongles ou note divisée par 2 (note sur 1,5 points)
- Faux ongles : note divisée par 2 pour les soins esthétiques (5 pts au lieu de 10 pts)

Chaque candidat doit également utiliser deux appareils lors des techniques esthétiques et s'assurer que le rangement de son poste est inclus dans le temps imparti.

#### **EP2 : Vente de produits et de prestations de services**

Cette épreuve se compose d'un entretien oral et d'une prestation de vente.

##### **Partie 1 : Entretien**

Durée : 20 minutes maximum. Le candidat doit discuter de son dossier professionnel, incluant une partie

commerciale et des fiches de connaissance des produits. Les candidats doivent s'assurer de bien lire et préparer les questions liées à leur dossier avant l'arrivée de la commission.

Les erreurs à éviter incluent le manque de connaissance des produits et une préparation insuffisante, car cela peut conduire à une mauvaise performance lors de l'entretien.

## **Partie 2 : Prestation de vente**

Durée : maximum 10 minutes. Le candidat doit simuler une vente, en développant différentes phases de celle-ci tout en incluant une vente additionnelle.

- Thèmes possibles : produits d'hygiène, services, produits de maquillage, parfumerie.

## **EP3 : Sciences et Arts Appliqués à la Profession**

Cette épreuve écrite est subdivisée en plusieurs parties pour un total de 80 points.

- A- Biologie : 20 points.
- B- Cosmétologie : 20 points.
- C- Technologie des appareils et instruments : 15 points.
- D- Techniques esthétiques : 10 points.
- E- Arts appliqués à la profession : 15 points.

Les candidats doivent aborder chaque partie de l'épreuve avec soin, en respectant la durée de chaque section et en s'assurant que leurs réponses sont claires et précises.

### **Conseils pratiques pour les épreuves**

- Gérez votre temps : pour l'EP1, n'excédez pas les 30 minutes pour la FDC, utilisez le reste du temps pour bien exécuter vos techniques.
- Préparez votre dossier professionnel en amont pour l'EP2, assurez-vous d'avoir des connaissances solides sur les produits que vous allez vendre.
- En EP3, relisez attentivement vos réponses avant de rendre votre copie, cela peut vous éviter des erreurs d'inattention.
- Familiarisez-vous avec les pénalités possibles lors de l'EP1 afin d'éviter de perdre des points sur des aspects techniques évidents.
- Utilisez des schémas ou des illustrations s'il est pertinent de les ajouter, surtout en EP3 pour la partie arts appliqués.

**© FormaV EI. Tous droits réservés.**

**Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.**

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.